

Compte-rendu des 2 dernières sessions du Comité national, CNRS

Fabrice Planchon

Comité national - Section 01 - session d'automne 2006

La session se déroule en présence de l'ensemble des membres du Comité national, à l'exception de F. Nier, Y. Baraud et G. Laumon, excusés. Sont également présents C. Peskine, directeur scientifique adjoint, et J.-M. Gambaudo, chargé de mission au département MPPU.

Résumé de l'intervention de Michel Lannoo, directeur du département MPPU,

Concernant le concours, on note que le nombre de postes ouverts est globalement stables, avec une légère augmentation en mathématiques par rapport à l'année précédente. Le ratio CR1/CR2 des mathématiques est très loin de la norme du CNRS, qui est de l'ordre d'un tiers. D'un point de vue budgétaire, l'augmentation est inférieure à 1%. Le département MPPU est concerné par 5 RTRA¹ dont bien sûr celui de mathématiques. Il est important à cet égard que la politique de développement des centres de province ne soit pas remise en cause par une éventuelle concentration des budgets en région parisienne. La politique de la nouvelle direction a redonné aux départements scientifiques une certaine autonomie dans la conduite de projets scientifiques, il reste à voir comment les restructurations faites vont affecter le fonctionnement à long terme.

Intervention de Pascal Auscher pour la MSTP

Une présentation de l'évolution vers l'AERES et des principales modifications que cela entraîne en terme de procédures d'évaluation nous a été faite. Compte-tenu des évolutions en cours, le mode de fonctionnement définitif de l'AERES n'est pas arrêté.

Intervention de Jean-Luc Sauvageot, membre du Conseil scientifique de département (MPPU)

Le CSD, mis en place il y a 4 ans (mi-élu, mi-nommé (12+12)), a été renouvelé à l'automne. Il s'agit d'une structure rattachée au Comité national mais également au département scientifique (DS). Il est chargé d'assister le DS à élaborer sa stratégie. Il s'appuie éventuellement pour cela sur les sections (notamment au travers des récents rapports de prospective). Il est également amené à voter sur toutes les décisions relatives aux unités. En pratique, il effectue un examen approfondi d'un dossier d'unité lorsqu'il y a désaccord entre la ou les sections concernées et le DS.

La section a rédigé deux rapports, l'un de conjoncture, destiné au conseil scientifique et l'autre de prospective, destiné à la direction générale. Ces deux documents sont disponibles sur le site <http://cn.math.cnrs.fr>. Une version remaniée sera

¹ Réseaux thématiques de recherche avancée. Celui de mathématiques est la fondation « Sciences Mathématiques de Paris ».

ultérieurement publiée dans les revues des sociétés savantes (les deux textes comportant des recouvrements non négligeables).

GDRs

Création des GDR « Géométrie, dynamique et représentations des groupes » (Dir. B. Rémy), GDR « Géométrie algébrique et géométrie complexe » (Dir. O. Debarre), GDR « Modélisation mathématique en biologie et en médecine » (Dir. E. Grenier), GDR « Statistique et santé » (Dir. M. Lavielle) : avis favorable.

Renouvellement GDR2251 « Théorie des nombres » : avis favorable.

Unités

Création UMI (unité mixte internationale) PIMS (Vancouver, Canada) : avis favorable.

Création fédération CMAP - CMLS (Polytechnique) : avis favorable

Renouvellement de l'Institut Camille Jordan (Lyon I) : avis favorable.

Avis favorable à tous les changements de directeurs présentés.

Chercheurs

Avis favorables :

- aux affectations des nouveaux entrants,
- aux titularisations des entrants 2005,
- aux reconstitutions de carrière présentées.

Demandes de détachement/renouvellement de détachement/mise en disponibilité : avis favorable aux demandes présentées. La section attire l'attention sur le fait que les détachements n'ont pas vocation à être renouvelés sans limite de durée, en particulier à l'étranger.

La section a voté deux insuffisances professionnelles à la majorité qualifiée.

Colloques et écoles thématiques

Le Comité national déplore une nouvelle fois auprès du DS les changements de procédure et la difficulté engendrée (complète hétérogénéité des demandes, sans parler de la non-transmission de certaines de ces demandes). Il serait souhaitable du point de vue de l'évaluation de revenir à une procédure d'appel d'offre séparée des demandes globales de moyens. Compte-tenu de ce contexte, il n'apparaît pas possible de publier les recommandations effectuées, la liste étant incomplète. La section suggère aux organisateurs des colloques désireux d'informations de s'adresser au DS.

Médaille

La section a proposé Nicolas Bergeron pour la médaille de bronze (proposition entérinée ensuite par le DS).

Promotions

La section a établi les classements suivants :

- DR2-DR1
 - (1) L. Cohen
 - (2) P. Gauduchon
 - (3) C. Bonatti
- DR1-DRCE1
 - (1) C. Soulé
 - (2) F. Murat
- DRCE1-DRCE2
 - (1) J.-Y. Girard
 - (2) J.-L. Loday
 - (3) O. Talagrand

Suite à l'interclassement du DS, la direction générale a promu les 3 classés DR2-DR1 et les premiers respectifs des classements DRCE.

Comité national - section 01 - section de printemps 2007

Présents : Sabbah, Franjou, Fougères, Ghys, Bourles, Trouvé, Planchon, Befara, André, Laurent, Esteban, Baraud, Nier, Laumon, Sorger, Comets, Flavigny.
Excusés : Montchanin, Colin, Welschinger, Cellier.

Assistaient à tout ou partie de la session : C. Peskine et J.-M. Gambaudo pour le département scientifique, et P. Auscher (MSTP/AERES), invité pour l'évaluation des unités.

Intervention de Michel Lannoo, directeur scientifique du département MPPU

Les dotations de base sont finalement similaires à l'année précédente. On note néanmoins une augmentation de l'ordre de 2% en mathématiques (effet Fields ?). L'effort est surtout mis sur les équipements mi-lourds et les crédits d'intervention, la notion de dotation récurrente semblant passer de moins en moins bien. Les 5 RTRA du département MPPU grèvent le budget, même si ce n'est pas directement apparent pour les mathématiques.

Il s'ensuit une discussion sur la questions des financements (récurrents/sur projet, etc.). Il importe que le département scientifique (donc, le DSA) ait la possibilité de financer des projets vraiment innovants (ou en tout cas avec une plus grande prise de risque que l'ANR). Les GDRs peuvent également jouer un rôle mais il faudrait revoir leur dotation à la hausse.

Intervention de J.-Y. Chemin, directeur de la fondation « Sciences mathématiques de Paris » (le RTRA)

J.-Y. Chemin nous a fait une présentation générale de la fondation, de son organisation et de ses objectifs.

Discussion générale de politique scientifique avec C. Peskine, J.-M. Gambaudo et P. Auscher

F. Planchon fait un bref résumé des discussions de la CPCN² avec le directeur général. La nouvelle loi organique de finances donne plus de liberté à la direction du CNRS, qui obtient son budget globalement et peut donc en disposer à son gré (avec des limitations sur les pourcentages respectifs attribués aux salaires et au reste). Par exemple, le CNRS est désormais libre de choisir le nombre de DRCE (dans la limite fixée par le décret ad-hoc, mais à l'heure actuelle on est très en deçà, beaucoup plus qu'à l'université). Cependant ces réajustements se font à moyens constants, donc si un ré-équilibre se fait pour les promotions (DR1, DRCE), ce sera quelque part au détriment des postes créés à l'entrée. En ce qui concerne les CRs, Le CNRS va sans doute demander au ministère la création d'une classe exceptionnelle, ainsi peut-être que la suppression de la durée incompressible de 4 ans au grade de CR2.

Pascal Auscher présente un bilan de la MSTP sur les 4 dernières vagues : les mathématiques sont la discipline la plus structurée (par exemple, on compte 71 équipes contre 350 pour la biologie), cela facilite le bon fonctionnement du système. Concernant les financements, en soutien de base, sur 4 ans, il y a eu environ 9 à 10% d'augmentation d'une vague à la suivante. Cependant, la tendance semble aller vers le financement par projet au détriment des financements récurrents (CNRS et université). À l'heure actuelle, Grenoble, Lyon I et Bordeaux I sont pilotes pour un financement global de l'université, charge à elle de répartir entre les laboratoires. Il convient de suivre ces expériences de près. Enfin, sur la mise en place de l'AERES : tout est prêt mais le ministère n'engage pas les changements pour le moment.

Unités

– Créations

UMR modélisation du génome (Dir. Pantarotti, Marseille Saint-Charles) : avis défavorable. Ce projet (bon scientifiquement) n'est pas, en l'état actuel, assez avancé.

UMR IRI (Dir. Blossey, Lille) : il s'agit d'un institut interdisciplinaire où les mathématiques ont naturellement leur place. Il convient de poursuivre et développer les contacts avec les équipes compétentes au laboratoire Paul Painlevé. Avis favorable.

FR N (Dir. Lamare, La Rochelle) : avis défavorable. La section recommande aux porteurs du projet de prendre contact avec le DS.

– Renouvellement

FRUMAM : la fédération joue pleinement son rôle et doit continuer, notamment en direction du CIRM. Avis favorable.

IML : avis favorable.

CPT : avis favorable.

Clermont-Ferrand : avis favorable.

Besançon : avis favorable.

IRMAR Rennes : avis favorable.

Nantes : avis favorable.

LATP (Marseille) : avis favorable.

² Conférence des Présidents du Comité National

Angers : avis favorable.

Fédération pays de Loire : avis favorable.

Orléans : avis favorable

Tours : avis favorable.

Fédération Denis Poisson : avis favorable.

Caen : avis favorable.

Poitiers : avis favorable.

Amiens : avis favorable.

XLIM (Limoges) : avis favorable au renouvellement d'XLIM, défavorable à l'intégration de CeReS.

Génie des procédés (Marseille) : avis favorable. Il serait souhaitable que les liens avec les laboratoires de mathématiques marseillais soient plus développés.

Brest : avis favorable.

Laboratoire Dieudonné (Nice) : avis favorable.

INLN (Nice) : avis favorable.

FR 2800 W. Döblin (Nice) : avis favorable.

À l'occasion de l'évaluation des structures niçoises, C. Chardonay, directeur scientifique adjoint pour la physique théorique, a fait une courte intervention sur les rapports mathématiques-physique théorique, dans le contexte niçois et au-delà.

Reims : avis favorable.

UMR 8118 physiologie cérébrale : avis favorable.

GREYC : pas de rapport fourni, avis différé.

CIRM : avis favorable. Le CIRM gagnerait à donner des responsabilités scientifiques accrues à son directeur.

UMI Chili : évaluation reportée (rapport non demandé).

UMI Pauli (Vienne) : avis favorable.

La section souhaite que les UMI soient évaluées de la même façon que les autres unités (donc par un comité d'évaluation).

Les demandes de changements de directeurs ont reçu un avis favorable.

Chercheurs

La section a évalué l'ensemble des chercheurs des unités en renouvellement, ainsi que ceux des unités à mi-parcours. Elle constate quelques cas isolés pour lesquels aucun rapport d'activité ne lui est parvenu : ces cas ont été différés à la session d'automne 2007, dans l'attente d'un rapport (rappelons que ce rapport, transmis tous les deux ans, est l'une des rares obligations statutaires. Son format est libre et il ne doit pas être confondu avec la fiche CRAC à remplir annuellement). Par ailleurs, la section a voté une insuffisance professionnelle, à la majorité qualifiée.

Concours

Un compte-rendu sera disponible ultérieurement, une fois le concours terminé (il est rappelé que dans la première phase, la section se constitue en jury d'admissibilité, et que les jurys d'admission ont lieu fin juin/début juillet, au niveau du département MPPU pour les CRs et au niveau de la direction générale pour les DRs).